

## **Foresterie durable et achat de bois chez Home Depot**

À titre de plus grand détaillant au monde dans le secteur de la rénovation résidentielle et de chef de file en matière de développement durable, Home Depot promeut la durabilité en améliorant ses propres activités et en achetant auprès de fournisseurs responsables dans l'ensemble de sa chaîne d'approvisionnement mondiale. Home Depot comprend le rôle crucial des forêts mondiales dans la durabilité de la biodiversité de notre planète et les conséquences possibles de la déforestation sur les changements climatiques. En accord avec les valeurs de l'entreprise, son engagement à l'égard de la foresterie durable est profondément enraciné.

### **Historique de Home Depot en matière de foresterie durable**

La première politique d'achat en matière de bois de Home Depot a été rédigée en 1999 afin de protéger les forêts en danger et de permettre aux générations futures de profiter de forêts saines et productives. Depuis, l'entreprise a soumis ses pratiques d'approvisionnement en bois à des évaluations afin de mieux comprendre l'origine géographique du bois acheté dans l'ensemble de son assortiment de produits, de considérer les défis et les occasions en matière de foresterie durable, et d'améliorer sa chaîne d'approvisionnement mondiale en produits du bois. Ces évaluations ont modelé les mises à jour de la politique d'achat en matière de bois et continueront de le faire dans l'avenir. La plus récente évaluation, dont les conclusions sont présentées dans le rapport sur la foresterie durable de Home Depot publié en janvier 2024 (en anglais seulement), reflète l'engagement soutenu de l'entreprise à approfondir sa compréhension des risques liés à la déforestation et à la dégradation de la biodiversité, et à apporter les changements qui s'imposent pour atténuer ces risques.

Chez Home Depot, la grande majorité du bois acheté provient de régions où les forêts sont les plus durables au monde. Cela étant dit, l'entreprise s'engage à continuer de sélectionner avec soin ses produits et ses fournisseurs afin de gérer et de minimiser les risques de déforestation, et ce, pour l'ensemble de son assortiment diversifié et grandissant. Home Depot n'est pas seule dans cette démarche, car elle peut compter sur de nombreux partenaires fournisseurs qui se démarquent dans l'élaboration et la mise en œuvre de pratiques exemplaires en matière de foresterie durable afin de s'assurer que les forêts qu'ils exploitent demeurent saines et productives.

### **Certification par des organismes tiers**

Home Depot appuie depuis longtemps la certification du bois et des produits du bois par des organismes de certification tiers. Le bois et les produits du bois sont considérés comme «certifiés» lorsqu'ils proviennent de forêts gérées activement selon des normes strictes élaborées par des organismes de certification tiers qui surveillent la conformité et assurent le respect des pratiques forestières durables. Pour cette raison, Home Depot s'efforce de sélectionner des fournisseurs qui ont obtenu une ou plusieurs certifications reconnues, y compris celles du Forest Stewardship Council (FSC), de la Sustainable Forestry Initiative (SFI) et du Programme for the Endorsement of Forest Certification (PEFC).

L'engagement de longue date de Home Depot à l'égard de la certification du FSC est particulièrement notable. En effet, l'entreprise vend du bois certifié FSC depuis 1994 et a commencé à accorder un traitement préférentiel aux produits certifiés FSC en 1999. Home Depot a travaillé en étroite collaboration avec des fournisseurs d'ici et de l'étranger afin de concevoir une chaîne d'approvisionnement qui permet aux consommateurs d'acheter des produits du bois certifiés par le FSC. Ces produits sont actuellement offerts dans de nombreuses catégories, y compris le bois d'œuvre, le contreplaqué, les portes, les moulures et le mobilier de jardin. En

outre, l'entreprise continue de chercher des occasions d'accroître la disponibilité des produits du bois certifiés par le FSC ou d'autres organismes reconnus.

Depuis 2018, Home Depot exige la certification du FSC pour le bois provenant des régions présentant un risque élevé de déforestation, plus particulièrement le bassin de l'Amazone, le bassin du Congo, la Papouasie–Nouvelle-Guinée et les Îles Salomon. L'adoption d'une approche de la foresterie durable fondée sur les risques par région permet à l'entreprise de surveiller de près le bois provenant de régions du monde où le risque de déforestation est le plus élevé.

### **Expansion des pratiques forestières durables de Home Depot**

Tournée vers l'avenir, Home Depot met l'accent sur des moyens d'élargir son approche fondée sur les risques par région, alors qu'elle approfondit sa compréhension des risques au-delà des quatre régions déjà identifiées comme étant les plus à risque. L'entreprise continuera d'exiger la certification du FSC pour les produits provenant du bassin de l'Amazone, du bassin du Congo, de la Papouasie–Nouvelle-Guinée et des Îles Salomon, en plus de faire preuve d'une diligence raisonnable accrue et de prendre d'autres mesures d'atténuation pour protéger les forêts d'autres régions menacées de déforestation. La décision de Home Depot d'élargir son engagement actuel découle de nombreux facteurs, dont une connaissance accrue des données et des tendances relatives à la déforestation et un examen en profondeur de son assortiment de produits grandissant.

Ainsi, en plus d'exiger que tout le bois provenant du bassin de l'Amazone, du bassin du Congo, de la Papouasie–Nouvelle-Guinée et des Îles Salomon soit certifié FSC, Home Depot exigera, d'ici la fin de l'exercice 2026, que tout le bois provenant de la forêt atlantique ou des forêts du Cerrado, du Chocó-Darién, de l'Équateur, du Gran Chaco, de l'Afrique orientale et du miombo, du Grand Mékong, de Sumatra et Bornéo, de l'Est de l'Australie et de l'Extrême-Orient russe pour approvisionner les rayons du Bois d'œuvre, des Matériaux de construction et de la Menuiserie aux États-Unis et au Canada (les rayons pour lesquels Home Depot achète la majorité de son bois) soit certifié par un organisme de certification tiers comme provenant de la foresterie durable ou étant cultivé en plantation. De plus, Home Depot s'attend à ce que tous ses fournisseurs de bois appliquent une politique d'approvisionnement en bois favorisant la gestion forestière durable et la transparence.

Elle encourage également ses fournisseurs à accorder une attention particulière aux aspects relatifs à la biodiversité et à soutenir les efforts visant à promouvoir l'équilibre écologique, ainsi qu'à trouver des solutions de rechange aux essences de bois à risque élevé et à soutenir le développement et l'utilisation de produits de remplacement du bois.

Les efforts de Home Depot ne s'arrêtent pas là. Afin de mieux comprendre et de surveiller les risques liés à sa chaîne d'approvisionnement mondiale en produits du bois, l'entreprise s'engage à procéder à une évaluation continue fondée sur les risques afin de faire preuve d'une diligence raisonnable adéquate quant aux produits du bois qu'elle achète. Comme elle le fait déjà depuis la publication initiale de sa politique d'achat en matière de bois, en 1999, Home Depot souhaite continuer de collaborer avec ses fournisseurs, mais aussi avec les organismes gouvernementaux, intergouvernementaux et non gouvernementaux investis dans le développement continu de pratiques exemplaires en matière de foresterie durable, et de tirer parti de l'expertise de ces partenaires.

Home Depot reconnaît que le dialogue mondial sur la foresterie durable est en constante évolution et qu'il soulève tout un éventail de questions, y compris concernant les répercussions sur les

communautés autochtones et leur participation à la foresterie durable. Elle encourage la consultation utile des communautés autochtones par les autorités gouvernementales et les entreprises forestières concernées afin d'améliorer les pratiques forestières durables. Home Depot demeure déterminée à mettre en avant ses valeurs, à soutenir la foresterie durable, à faire preuve de respect envers tous et à adopter des pratiques d'approvisionnement responsable en bois, conformément à ces valeurs. Par conséquent, la politique présentée ci-dessous pourrait être mise à jour au fur et à mesure que Home Depot peaufine son approche fondée sur les risques par région et que des données supplémentaires sur l'amélioration des pratiques forestières durables sont disponibles.

### **Politique d'achat en matière de bois**

Home Depot fait preuve d'un engagement soutenu à utiliser de façon responsable et durable les ressources forestières mondiales et à promouvoir l'utilisation efficace et responsable du bois et des produits du bois. Pour soutenir cet engagement, l'entreprise applique la présente politique d'achat en matière de bois lorsqu'elle achète du bois ou des produits du bois destinés à la revente.

Home Depot et tous ses fournisseurs de bois et de produits du bois destinés à la revente doivent respecter les principes suivants.

1. Home Depot favorise l'achat de bois et de produits du bois provenant de forêts bien gérées et certifiées de tiers.
2. Home Depot n'achète pas de bois et de produits du bois dans les régions du monde présentant un risque élevé de déforestation, à moins que les conditions d'approvisionnement responsable soient respectées. Plus particulièrement :
  - a. Home Depot ne vend pas de produits qui contiennent du bois provenant du bassin de l'Amazone, de la Papouasie–Nouvelle-Guinée ou des Îles Salomon, à moins qu'ils ne soient certifiés par le Forest Stewardship Council (FSC);
  - b. D'ici la fin de l'exercice 2026, Home Depot ne vendra plus de bois provenant des régions ci-dessous dans ses rayons du Bois d'œuvre, des Matériaux de construction et de la Menuiserie aux États-Unis et au Canada, à moins qu'il soit certifié par un organisme de certification tiers comme étant durable ou cultivé en plantation :

Forêt atlantique	Afrique orientale et miombo
Cerrado	Grand Mékong
Chocó-Darién	Sumatra et Bornéo
Équateur	Est de l'Australie
Gran Chaco	Extrême-Orient russe

3. Home Depot exige que ses fournisseurs de bois et de produits du bois conservent des renseignements détaillés sur leur approvisionnement en bois et qu'ils répondent aux sondages sur l'approvisionnement en bois de Home Depot ainsi qu'à toute demande de l'entreprise.
4. Home Depot exige que ses fournisseurs de bois et de produits du bois respectent cette politique de même que les règlements qui régissent leurs activités d'exploitation et les produits qu'ils fabriquent.

Toute préoccupation concernant la conformité des fournisseurs à la politique d'achat en matière de bois de Home Depot doit être signalée par l'entremise de la [ligne «À l'écoute des fournisseurs»](#).

Date de révision : janvier 2024